

SIPAC

BUREAU SYNDICAL DU 18 Février 2008

L'an deux mille huit,

Le 18 février le bureau légalement convoqué, s'est réuni à 18 heures 30 en session ordinaire à la salle des associations de Gasville Oisème, sous la présidence de Monsieur Gérard CORNU, Président.

Etaient présents : Mmes et MM. Cornu, Ramond, Paul-Loubière, Beauvils, Catel, Mallet, Gautier Bernard, Gauthier Guy, Goimbault, Hasquenoph, Lebaille
Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés : MM. Gorges, Valor, Verger (conseil régional), Jeuland (conseil général)

Monsieur François Catel a été élu secrétaire de séance.

◆ **Orientations Budgétaires 2008**

Monsieur Le Président expose que les recettes concernant le budget du Pays Chartrain proviennent principalement de 3 sources de financement :

1. Les contributions des communes et de la communauté d'agglomération « Chartres Métropole »

Monsieur le Président propose de maintenir au même niveau la cotisation par habitant des communes et de la communauté d'agglomération « Chartres Métropole », soit 0,35 euros par habitant.

2. Une contribution du Département

Monsieur Le Président mentionne que la contribution du Département est identique à la contribution de l'an dernier avec une somme prévue de 42 000 euros.

3. Une contribution de la Région

Monsieur Le Président expose que la contribution de la Région est identique à la contribution de l'an dernier avec une somme prévue de 63 100 euros.

DEPENSES :

1. Cohérence de l'information par la communication

1.1 Plaquettes des Métiers d'Art

Le bureau syndical rappelle aux membres du comité syndical la réalisation l'an dernier d'une plaquette de communication sur les métiers d'art en collaboration avec la Chambre des Métiers et Chartres Métropole.

Le bureau syndical propose de prendre en charge cette plaquette.

1.2 Panneaux de signalisation touristique du Canal Louis XIV

En raison de la non réalisation des panneaux de signalisation touristique du Canal Louis XIV par la société La Lettre Beauceronne, il est nécessaire de repasser un marché public.

Le bureau syndical propose aux membres du comité syndical de prendre à nouveau en charge les panneaux de signalisation touristiques.

1.3 Cartes des Circuits Cyclables

Suite à la réalisation du schéma des circuits cyclables, le bureau syndical propose aux membres du comité syndical de prendre la réalisation d'une ou plusieurs cartes pour la présentation des circuits cyclables du pays chartrain.

2. Préparation d'un agenda 21 local

Dans le cadre du contrat de Pays Régional, il est obligatoire de réaliser un agenda 21 local. Pour réaliser cet agenda 21 local, il est nécessaire de faire appel à un cabinet d'études financé à 80% par la Région. Le bureau syndical propose aux membres du comité syndical de prendre en charge cette étude estimée à 50 000 euros.

3. Frais d'expertise ORAC

Dans la cadre de la mise en œuvre des dossiers ORAC 2^{ème} tranche, il est nécessaire de prévoir les frais d'expertises réalisées par les chambres consulaires (chambre de commerce et chambre de métiers).

Le comité syndical :

- Prend acte des orientations budgétaires.

Ce projet de délibération sera présenté au prochain comité syndical.

◆ Compte administratif 2007

Monsieur Le Président présente aux membres du bureau le compte administratif 2007 et le projet de délibération

Section de fonctionnement RECETTES

Compte	Nature de l'opération	Valeurs réelles	Pour mémoire, crédits ouverts BP 2007
7472	Participation de la Région	144 100,00	126 200,00
7473	Participation du Département	78 000,00	70 500,00
7474	Participation des Communes	61 309,85	61 309,85
7788	Produits exceptionnels divers	9 264,78	1 016,30
6459	Remboursement sur charges de sécurité sociale	304,00	0,00
6419	Remboursement sur rémunération de personnel	1 431,00	0,00
6479	Remboursement sur autres charges de personnel	118,38	0,00
Total Recettes de l'exercice		294 528,01	259 026,15
002	Excédent de fonctionnement cumulé	263 691,15	263 691,15
TOTAL RECETTES		558 219,16	522 717,30

Section de fonctionnement
DEPENSES

011 : Charges à caractère général

Compte	Nature de l'opération	Emis	Pour mémoire, crédits ouverts BP 2007
60622	Fournitures non stockées (carburant)	973,34	1 000,00
60623	Fournitures non stockées (alimentation)	192,62	300,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 379,31	1 000,00
6064	Fournitures administratives	3 368,68	3 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	1 000,00
6132	Locations immobilières	3 704,40	6 000,00
61551	Matériel Roulant	1 794,56	2 000,00
6156	Maintenance	3 982,77	6 000,00
616	Assurances	5 156,89	6 000,00
617	Etudes et recherches	117 484,20	150 000,00
6182	Documentation générale et technique	1 010,00	2 000,00
6185	Frais de colloque et séminaires	110,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	0,00	500,00
6225	Indemnités aux comptables	0,00	500,00
6231	Annonces et insertions	2 447,88	3 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	1 548,69	2 000,00
6236	Catalogues et imprimés (frais d'impression)	21 813,95	37 000,00
6251	Frais de déplacement	2 211,74	3 000,00
6257	Réception	0,00	200,00
6261	Frais d'affranchissements	8 062,98	13 000,00
6262	Frais de télécommunications	4 492,28	6 000,00
6281	Concours divers (cotisations)	612,00	1 500,00
637	Autres impôts, taxes et versements	35,00	500,00
TOTAL		180 381,29	248 000,00

012 : Charges de personnel			
6332	Cotisations FNAL	66,31	500,00
6336	Cotisations CDG et CNFPT	1 327,05	2 000,00
6411	Rémunérations personnels titulaires	55 146,46	60 000,00
6413	Rémunérations personnels non titulaires	24 010,69	30 000,00
6451	Cotisations à l'URSSAF	14 460,35	18 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	12 970,10	15 000,00
6454	Cotisations aux Assedic	1 578,42	3 000,00
6475	Médecine du travail	267,61	800,00
64832	Contribution au fonds de compensation de cessation progressive d'activité	211,88	0,00
TOTAL		110 038,87	129 300,00
65 : Autres charges de gestion courante			
6531	Indemnités élus	18 969,32	23 000,00
6533	Cotisations de retraites élus	811,30	2 000,00
6574	Subventions (ORAC)	58 776,00	110 000,00
658	Charges diverses	0,00	500,00
TOTAL		78 556,62	135 500,00
67 : Charges exceptionnelles			
678	Autres charges exceptionnelles	0,02	0,00
TOTAL		0,02	0,00
SOUS TOTAL Dépense de l'exercice		368 976,80	512 800,00
Divers			
6811	Dotations aux amortissements	9 180,84	9 181,00
22	Dépenses imprévues	0,00	736,30
TOTAL		9 180,84	9 917,30
TOTAL DEPENSES DE L'EXERCICE		378 157,64	522 717,30

Section d'investissement
RECETTES

Compte	Nature de l'opération	Valeurs réelles	Pour mémoire, crédits ouverts BP 2007
10 222	FCTVA	1 288,47	0,00
2805	Amortissement logiciel	1 950,98	1 950,98
28182	Amortissement matériel de transport	2 309,13	2 309,13
28183	Amortissement matériel de bureau et informatique	2 547,13	2 547,29
28184	Amortissement mobilier	599,45	599,45
28188	Autres immobilisations	1 774,15	1 774,15
Total recettes de l'exercice		10 469,31	9 181,00
001	Excédent d'investissement cumulé	26 024,90	26 024,90
TOTAL RECETTES		36 494,21	35 205,90

Section d'investissement
DEPENSES

Compte	Nature de l'opération	Valeurs réelles	Pour mémoire, crédits ouverts BP 2007
205	Immobilisations incorporelles	6 503,25	8 000,00
2152	Installation de voirie (panneaux de signalisation routière)	0,00	10 000,00
2183	Matériel informatique	0,00	1 500,00
2184	Mobilier	0,00	1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	14 205,90
TOTAL DEPENSES		6 503,25	35 205,90

RECAPITULATION

	Fonctionnement	Investissement	Total
Report excédent exercice précédent	263 691,15	26 024,90	289 716,05
Recettes de l'exercice	294 528,01	10 469,31	304 997,32
Total des recettes	558 219,16	36 494,21	594 713,37
Dépenses de l'exercice	378 157,64	6 503,25	384 660,89
Résultat de l'exercice (recettes de l'exercice – dépenses de l'exercice)	-83 629,63	3 966,06	-79 663,57
Résultat Cumulé	180 061,52	29 990,96	210 052,48

Le comité syndical, après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2007 qui se résume ainsi :

- La section de fonctionnement se clôture par un déficit de 83 629,63 euros au titre de l'année 2007, soit un résultat cumulé en section de fonctionnement de 180 061,52 euros.
- La section d'investissement se clôture par un excédent de 3 966,06 euros au titre de l'année 2007, soit un résultat cumulé en section d'investissement de 29 990,96 euros.

Et en avoir délibéré (Le Président ne prend pas part au vote)

- Approuve la présentation qui est faite,
- Constate les identités de valeurs avec celles du compte de gestion du receveur,
- Approuve le compte administratif,
- Arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus,
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.

Ce projet de délibération sera présenté à un prochain comité syndical.

◆ **Affectation du Résultat 2007**

Monsieur Le Président propose aux membres du bureau le projet de délibération d'affectation du résultat.

Monsieur le Président rappelle aux membres du comité syndical qui a entendu et approuvé le compte administratif 2007 que ce compte présente en section de fonctionnement un excédent cumulé de 180 061,52 euros et en section d'investissement un excédent cumulé de 29 990,96 euros.

Le Bureau Syndical propose d'affecter la somme de 180 061,52 euros au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » pour les besoins de fonctionnement de l'exercice 2008 et la somme de 29 990,96 euros au compte 001 « excédent d'investissement reporté » pour les besoins d'investissement de l'exercice 2008.

Le bureau syndical oit cet exposé et après en avoir délibéré (Le Président ne prend pas part au vote) décide :

- D'affecter la somme de 180 061,52 euros au compte 002 « excédent de fonctionnement reporté » pour les besoins de l'exercice 2008,
- D'affecter la somme de 29 990,96 euros au compte 001 « excédent d'investissement reporté » pour les besoins de l'exercice 2008

Ce projet de délibération sera présenté à un prochain comité syndical.

◆ **Budget Primitif 2008**

Monsieur Le Président propose aux membres du bureau le projet de budget 2008 et le projet de délibération.

SECTION DE FONCTIONNEMENT RECETTES

Compte	Nature de la recette	BP 2008	Pour mémoire BP 2007
7471	Participation de l'Etat	100 000,00	0,00
7472	Participation de la Région	63 100,00	126 200,00
7473	Participation du Département	42 000,00	70 500,00
7474	Participation des Communes et de la Communauté d'Agglomération «Chartres Métropole »	61 309,85	61 309,85
7788	Produits exceptionnels divers	0,00	1 016,30
002	Excédent de fonctionnement reporté	180 061,52	263 691,15
TOTAL RECETTES		446 471,37	522 717,30

**SECTION DE FONCTIONNEMENT
DEPENSES**

011 : Charges à caractère général

Compte	Nature de la dépense	BP 2008	Pour mémoire BP 2007
60622	Fournitures non stockées (carburant)	1 000,00	1 000,00
60623	Fournitures non stockées (alimentation)	300,00	300,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	1 000,00
6064	Fournitures administratives	3 500,00	3 000,00
6068	Autres matières et fournitures	500,00	1 000,00
6132	Loyer	6 500,00	6 000,00
61551	Entretien et réparation sur matériels roulants	2 000,00	2 000,00
6156	Maintenance	5 000,00	6 000,00
616	Assurances	6 000,00	6 000,00
617	Frais d'études et d'expertises	100 000,00	150 000,00
6182	Documentation générale et abonnements	2 000,00	2 000,00
6185	Réunions, colloques, séminaires	1 000,00	2 000,00
6188	Autres frais divers	500,00	500,00
6225	Indemnité de gestion du receveur	500,00	500,00
6231	Annonces et insertion	2 500,00	3 500,00
6232	Fêtes et cérémonies	2 000,00	2 000,00
6236	Catalogue et imprimés (Frais d'impression)	30 000,00	37 000,00
6251	Frais de déplacement	3 000,00	3 000,00
6257	Réception	0,00	200,00
6261	Frais d'affranchissement	10 000,00	13 000,00
6262	Frais de télécommunication	5 000,00	6 000,00
6281	Concours divers (cotisations...)	1 000,00	1 500,00
637	Autres impôts, taxes et versements	500,00	500,00
Total		184 300,00	248 000,00

012 Charges de personnels			
6332	Cotisations au FNAL	500,00	500,00
6336	Cotisations CDG et CNFPT	2 000,00	2 000,00
64111	Rémunération du personnel titulaire	60 000,00	60 000,00
64131	Rémunération personnel non titulaire	30 000,00	30 000,00
6451	Cotisations URSSAF	18 000,00	18 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	15 000,00	15 000,00
6454	Cotisations ASSEDIC	3 000,00	3 000,00
6475	Médecine du travail	500,00	800,00
64 832	Contribution au fonds de compensation de cessation progressive d'activité	300,00	0,00
Total		129 300,00	129 300,00
65 Autres charges de gestion courante			
6531	Indemnités élus	23 000,00	23 000,00
6533	Cotisations de retraites élus	1 500,00	2 000,00
6574	Subventions (ORAC...)	100 000,00	110 000,00
658	Charges diverses	500,00	500,00
Total		125 000,00	135 500,00
Divers			
6811	Dotation aux amortissements	6 496,00	9 181,00
22	Dépenses imprévues	1 375,37	736,30
Total		7 871,37	9 917,30
TOTAL DEPENSES		446 471,37	522 717,30

**SECTION D'INVESTISSEMENT
RECETTES**

Compte	Nature de la recette	BP 2008	Pour mémoire BP 2007
001	Excédent d'investissement reporté	29 990,96	26 024,90
2805	Amortissements logiciels	3 614,91	1 950,98
28182	Amortissements matériels de transport	0,00	2 309,13
28183	Amortissements matériel de bureau et informatique	2 017,89	2 547,29
28184	Amortissements mobiliers	599,45	599,45
28188	Autres immobilisations corporelles	263,75	1 774,15
TOTAL		36 486,96	35 205,90

**SECTION D'INVESTISSEMENT
DEPENSES**

Compte	Nature de la dépense	BP 2008	Pour mémoire BP 2007
205	Immobilisations incorporelles (site internet)	3 000,00	8 000,00
2152	Installation de voirie (panneaux de signalisation routière et touristique)	15 000,00	10 000,00
2183	Matériel informatique	2 000,00	1 500,00
2184	Mobilier	1 500,00	1 500,00
2188	Autres immobilisations corporelles	14 986,96	14 205,90
TOTAL		36 486,96	35 205,90

Monsieur le Président présente aux membres du comité syndical le projet de budget 2008 qui s'équilibre en dépense et en recettes à 446 471,37 euros pour la section de fonctionnement et à 36 486,96 euros en dépenses et recettes pour la section d'investissement.

Le bureau syndical, après avoir examiné le projet de budget article par article et en avoir délibéré chapitre par chapitre :

- Décide d'adopter le budget primitif 2008,
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant

Ce projet de délibération sera présenté à un prochain comité syndical.

◆ **Validation des dossiers ORAC**

Monsieur Le Président soumet aux membres du bureau syndical les dossiers ORAC proposés par le comité de pilotage ORAC, à savoir :

- Un dossier de travaux et de mises aux normes d'un restaurant sur la commune de Sandarville pour l'entreprise « l'auberge de Sandarville » de Mme Reffo. La subvention proposée par le comité de pilotage est de **5 556 euros sur fonds départemental** pour une dépense subventionnable de 18 521,60 euros HT.
- Un dossier de travaux de rénovation et de modernisation d'un bar tabac sur la commune de Saint Piat pour l'entreprise « Au Calumet » de Mme Gaultier. La subvention proposée par le comité de pilotage est de **10 000 euros sur fonds départemental** pour une dépense subventionnable de 33 334 euros HT.
- Un dossier d'aménagement d'un local et l'achat de matériels d'une entreprise de téléphonie – électricité sur la commune de Gallardon pour l'entreprise « SARL TESI » de M. Pichery et Blaise. La subvention proposée par le comité de pilotage est de **3 245 euros sur fonds départemental** pour une dépense subventionnable de 10 817,74 euros HT.
- Un dossier d'achat de matériaux et d'éléments pour la création d'un atelier d'une entreprise de couverture, électricité, plomberie sur la commune de Saint Piat pour l'entreprise Deschamps. La subvention proposée par le comité de pilotage est de **8 412 euros sur fonds départemental** pour une dépense subventionnable de 28 040,45 euros HT.

- Un dossier de rénovation et de mise aux normes d'un restaurant sur la commune de Fontaine La Guyon pour l'entreprise « La Table d'hôte » de M. Peillon. La subvention proposée par le comité de pilotage est de **7 940 euros sur fonds Etat** pour une dépense subventionnable de 26 466,75 euros HT.
- Un dossier de travaux de rénovation, achat de matériels et de mises aux normes d'un Bar – Restaurant sur la commune de Maintenon pour l'entreprise « Le Relais du Château » de Mme Hallier. La subvention proposée par le comité de pilotage est de **10 000 euros sur fonds Etat** pour une dépense subventionnable de 33 334 euros HT.
- Un dossier de travaux d'aménagement et d'achat de matériels d'optique sur la commune de Maintenon pour l'entreprise « SARL OP5G Optic 2000 » de M. Grelet. La subvention proposée par le comité de pilotage est de **10 000 euros sur fonds Etat** pour une dépense subventionnable de 33 334 euros HT.
- Un dossier de travaux de rénovation et d'achat de matériels d'une maison de la presse sur la commune de Nogent Le Roi pour l'entreprise « SARL Libre'R » de Mme Marty et M. Carbotti. La subvention proposée par le comité de pilotage est de **10 000 euros sur fonds Départemental** pour une dépense subventionnable de 33 334 euros HT.
- Un dossier de rénovation et d'achat de matériels d'une boulangerie sur la commune de Saint Piat pour l'entreprise de Boulangerie Provendier. La subvention proposée par le comité de pilotage est de **7 862 euros sur fonds Départemental** pour une dépense subventionnable de 26 209,38 euros HT.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Approuve l'ensemble des projets présentés ci-dessus,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document s'y rapportant.

◆ Animations de la Route du Blé

Monsieur Le Président rappelle que le pays chartrain participe depuis 2005 aux animations de la Route du Blé et présente le devis relatif à l'édition de la plaquette des animations transmis par l'association Terre de Beauce après consultation pour tous les pays, à savoir :

Un devis de l'entreprise Chauveau d'un montant de 884,75 euros HT pour 6 000 exemplaires.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Décide de retenir le devis de l'entreprise Chauveau d'un montant de 884,75 euros HT pour 6 000 exemplaires,
- Autorise Monsieur Le Président à signer tout document se rapportant à cette opération.

◆ Contrat régional

Monsieur Le Président du Pays Chartrain remet aux membres du bureau un exemplaire du règlement de 3^{ème} génération du contrat de Pays Régional.

Il précise que sur le contrat précédent, le taux de mandatement est actuellement de 76 %. Le seuil fixé pour signer un nouveau contrat de Pays de 80 % n'est pas encore atteint.

Tous les dossiers non soldés ont été relancés.

◆ **Fusion – Absorption du Cabinet d'Etudes Altermodal**

Monsieur le Président rappelle que le cabinet d'étude Altermodal a été mandaté par le pays chartrain pour réaliser un schéma des circuits cyclables, pédestre et équestre.

En assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2007, la société Indigo a fusionné et absorbé ses filiales « ALTERMODAL, CEDDAET, TRIVALOR et TRIVALOR Sud Ouest » qui formaient déjà depuis 10 ans le groupe « INDIGO » pour former une seule entreprise.

Le marché passé pour la réalisation de cette étude demeure inchangé, à savoir :

- Même chef de projet et même organisation d'équipe pour réaliser la mission,
- Continuité rigoureuse des engagements (prix, délais, méthodologie...).

Cependant, le syndicat du Pays Chartrain doit autoriser la cession de ladite convention à l'entité juridique nouvelle afin d'éviter toute difficulté juridique.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Autorise le transfert de la convention passée avec la société ALTERMODAL à la société INDIGO sans changement de modalités au niveau du marché public,
- Autorise Monsieur le Président à signer tout document s'y rapportant.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à : 19H 40

Le Président,

Les membres du bureau,